N°2 - Juillet et Août 2014

La Lettre de Sillé Le Philippe

AGENDA

Mardi 1er juillet
Pique-nique
Plan d'eau du Mortier Charmant
(Aînés Ruraux)

Jeudi 3 juillet
Sortie à Montfort le Gesnois
(Amitié en marche)

Lundi 7 juillet
Randonnée à Neuville - Départ 13H45
(Aînés Ruraux)

Lundi 14 juillet
Entrecôtes frites
(Club Sportif—foot)

Lundi 14 juillet
10H00 Tir à la carabine
12H30 Vin d'honneur
16H00 Jeux pour les enfants
Rendez-vous place de l'église
21H45 Retraite aux flambeaux
Départ Mairie
23H00 Feu d'artifice au stade

Le restaurant "Le Rendez-vous" propose sur réservation un repas spécial le midi et moules frites ou couscous le soir

Jeudi 10, 17 et 24 juillet
Départ randonnées 9H00 sur Sillé
(Amitié en marche)

Mercredi 27 août
Bal avec Nicolas DEVOIR
(Aînés Ruraux)

Les week-ends et jours fériés du 1er mai jusqu'à fin octobre
Pêche ouverte aux étangs
(*Pêche du Mortier Charmant*)

Prochaine messe à Sillé
19 juillet à 18H30
Pas de messe en août

ERRATUM

Lors de l'édition de la 1ère Lettre de Sillé, une erreur s'est glissée dans la composition du **C.C.A.S.**, rectifiée comme suit :
Centre **C**ommunal d'**A**ctions **S**ociales :
Vice-Présidente Claudia DUGAST
Rapporteur Marie-Noëlle DUJARDIN
Membres : Chantal CORMIER,
Michèle DETILLEUX,
Roger GUILLET, Louis HAVARD,
Michel HY, Liliane MECHE.
La Commission Accueil-Communication présente toutes ses excuses à Mme DETILLEUX et Mr GUILLET.

Le mot du Maire

Fait nouveau en 2014, vous avez élu lors des élections municipales, deux délégués à la Communauté de Communes du Pays des Brières et du Gesnois. Leur premier acte a été de participer à la désignation des membres du Conseil Communautaire : l'élection a eu lieu le 25 avril 2014 et Claudia Dugast, 1er adjointe, a été élue cinquième vice-présidente du Conseil. Il convient de se féliciter de cette élection qui souligne la participation active de Sillé aux décisions de l'intercommunalité dans un contexte où la coopération intercommunale prend de plus en plus d'importance.
Le Conseil Municipal a également désigné lors de sa réunion du 7 avril, les représentants de Sillé aux instances intercommunales telles que le Smirgeomes, le Syndicat d'eau de la Vive Parence, le Comité du Perche Sarthois... dont les décisions concernent votre quotidien.
Ce deuxième numéro de La Lettre est consacré aux représentations extra communales de vos élus. C'est un numéro double et nous vous proposons de vous retrouver fin août avec, sans aucun doute, un programme de rentrée très riche.
Nous vous donnons rendez-vous à la fête du 14 juillet et vous souhaitons un bel été.

Guy Prudhomme

Qu'est-ce qu'une Communauté de Communes ?

C'est un ensemble de communes qui décident de coopérer. Pour ce faire, elles doivent créer un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Cet EPCI est dirigé par des représentants des communes participantes, élus depuis cette année en même temps que les Conseillers municipaux. Ces délégués sont réunis dans un conseil qui vote les décisions, à la place des communes, dans le cadre de la coopération. Cette coopération permet de gérer ensemble des services publics, de financer des équipements que les communes ne pourraient pas supporter seules, de mutualiser les moyens...
Il est financé par un budget indépendant (impôts locaux et aide de l'Etat) perçu directement, à la place des communes.
La commune de Sillé le Philippe appartient à la **Communauté de Communes du Pays des Brières et du Gesnois**...
Elle a été constituée le 30 novembre 1993.
Elle regroupe actuellement **15 communes** (Ardenay sur Mérize, Le Breil sur Mérize, Connerré, Fatines, Lombron, Montfort le Gesnois, Nuillé le Jalais, Saint Célerin le Géré, Saint Corneille, Saint Mars la Brière, Savigné l'Evêque, Sillé le Philippe, Soulitré, Surfonds, Torcé en Vallée) pour une population totale d'environ **23 022 habitants**.
Le territoire communautaire, d'une **superficie de 232 km²**, est situé à l'Est/Nord-Est du Mans dont il est distant de 15 km dans sa partie la plus rapprochée de l'agglomération et de 25 km dans sa partie la plus éloignée.
Elle a pour domaine de **compétences** : l'action en faveur des personnes âgées ou handicapées – La petite enfance – Le développement économique – Le développement et les actions touristiques – La protection et la mise en valeur de l'environnement – le Service Public d'Assainissement Non Collectif – L'aménagement de l'espace – La création et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage – Les dispositifs contractuels d'insertion économique et sociale d'intérêt économique – Les nouvelles technologies de l'information et de la communication.
Elle est **présidée par M. Christophe CHAUDUN**, Maire de Connerré, depuis le 25 avril 2014, qui a donné délégation à 8 Vice-Présidents. **Claudia DUGAST, 1ère Adjointe, a été élue au poste de 5ème Vice-Président**. Elle a en charge "le développement et les actions touristiques" du Centre aqualudique Sittellia de Montfort le Gesnois et du Centre équestre des Brières à Lombron ainsi que "le suivi des activités et services aux habitants".

Retrouvez les prochains numéros chaque dernier vendredi du mois

Commerces - Mairie - Agence postale - Salle polyvalente - Halle des sports

La vie du Conseil Municipal

Communauté de Communes du Pays des Brières et du Gesnois : Titulaires Guy PRUDHOMME et Claudia DUGAST
Suppléant Romuald MICK

Smirgeomes : Titulaire Cyril DESCHAMPS - Suppléant Romuald MICK

Comité du Syndicat du Perche Sarthois : Titulaire Guy PRUDHOMME - Suppléant Claudia DUGAST

Centre Social de Montfort le Gesnois : Titulaires Guy PRUDHOMME et Claudia DUGAST – Suppléant Liliane MECHE

Conseil d'Ecole : Titulaires Guy PRUDHOMME et Claudia DUGAST - Suppléant Daniel GOUPIL

Syndicat de la Vive Parence et du Syndicat d'eau : Titulaires Roger MEDARD et Guy TEISSIER
Suppléants Claude BESNIER et Alain GEORGES

En charge des questions de défense : Titulaire Michèle GESBERT-BRISCHOUX

Représentant relais de la Préfecture du programme "Agir pour la sécurité routière" : Titulaire Michel HY

Commission administrative Révision de la liste électorale
- **Délégué de l'Administration :** Titulaire Michèle GESBERT-BRISCHOUX - Suppléant Daniel GOUPIL
- **Délégué du Tribunal :** Titulaire Michel HY - Suppléant Gaëlle PROD'HOMME

Manifestations

La commémoration du 8 mai 1945

Après les dépôts des gerbes aux monuments aux morts de Sillé et de Chanteloup, Guy PRUDHOMME a procédé à la lecture de la lettre de Kader ARIF, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants.

Une messe célébrée par l'Abbé Gaëtan de BODARD ainsi qu'un vin d'honneur ont réuni habitants de Sillé, représentants de diverses associations et élus des trois communes (Sillé, Savigné l'Evêque et Saint Corneille).

Nous remercions Philippe METIVIER, Maire de Savigné l'Evêque et Patrick GAUDRE, Maire de Saint Corneille de nous avoir rejoint. L'assistance nombreuse illustre l'importance du devoir de mémoire.

Informations Mairie

Animaux errants

Afin de garantir la sécurité publique et responsabiliser les propriétaires, le Conseil Municipal a instauré une redevance pour capture et hébergement des animaux errants. Tarifs : 50 € pour capture ou déplacement + 10 € pour frais de garde journalier. Mise en application à partir du 01 juillet 2014.

NUMEROS UTILES

MAIRIE	Secrétariat	Tél. 02 43 27 51 08
		Fax 02 43 27 39 66
	Permanence soir et week-end	Tél. 06 37 23 51 43
Mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr		
Site internet : www.sille-le-philippe.fr		
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC		
Du lundi au jeudi de 14H00 à 17H45		
Le vendredi et samedi de 9H00 à 11H30		
AGENCE POSTALE COMMUNALE		Tél. 02 43 29 67 10
Du mardi au samedi de 9H00 à 11H45		
GROUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS		Tél. 02 43 27 53 46
ACCUEIL PERISCOLAIRE		Tél. 09 67 48 53 46
CANTINE SCOLAIRE		Tél. 02 43 27 78 70

POMPIERS	Appeler le 18 ou le 112
SAMU	Composer le 15
GENDARMERIE pour toute urgence, jour et nuit	Composer le 17
SAVIGNE-L'EVEQUE	Tél. 02 43 27 50 11
CURE DE LA PAROISSE : Abbé Gaëtan de BODARD	Tél. 02 43 27 50 62
Site internet : paroisse-de-savigne.over-blog.fr	
EDF : Dépannage électricité 24H/24H - 7/7	Tél. 09 726 750 72
www.edf.fr	
VEOLIA – EAU	Tél. 0811 902 902
NANTAISE DES EAUX SERVICES – Assainissement	Tél. 0969 320 404